

Rome allait jusqu'à dispenser les Juifs du service militaire, pour qu'ils n'eussent pas le chagrin de suivre des enseignes idolâtriques¹. Rome prenait sous sa protection les envois d'or que les Juifs faisaient de toutes parts au Temple ; et, même au temps de la république, ç'avait été un chef d'accusation contre un magistrat romain en Asie d'en avoir empêché l'exportation². La conscience juive, chatouilleuse et fière, se faisait respecter jusque dans ses scrupules. Quand Pilate ose attacher aux murailles d'un palais des boucliers d'or consacrés à Tibère et marqués simplement de son nom, les Juifs réclament devant l'empereur contre cette adulation envers l'empereur, et Pilate est réprimandé³.

La tolérance allait même jusqu'à l'hommage. Pompée, dans l'emportement de sa victoire, avait pu forcer le sanctuaire ; mais il s'était arrêté plein d'étonnement et de respect à la vue de ce temple sans idoles⁴. Il

1. C'est ce que fit Agrippa pour les Juifs d'Ionie. Jos., *Antiq.*, XVI, 3 (2, 3). V. aussi XIV, 17 (10).

2. Cicér., *pro Flacco*, 28. — Philo., *de Leg.*, 16. — Jos., *Antiq.*, XVI, 2 (3, 3), où le proconsul Vitellius consent à ce que ses étendards ne traversent pas la Judée. — Voyez aussi la lettre de Pétronius aux habitants de Dora. *Ant.*, XIX, 5, 6 (6, 3). — Cumanus fait exécuter un soldat coupable d'insulte envers la loi de Moïse. *Ant.*, XX, 4 (5, 4); *de Bello*, II, 20 (12, 2).

3. Voir sur tout cela Jos., *Ant.*, XII, 3 (3, 2); XVI, 3 (2, 3); *de Bello*, II, 28 (16, 4); V, 25 (9, 4); VI, 34 (6, 2) : contenant les discours d'Agrippa, de Josèphe et de Titus. Id. *Contre Apion*, II, 6. La lettre d'Agrippa à Caius dans Philon, *de Legat.*, 16.

4. « Pompée entra dans le temple par le droit de la victoire. Et c'est alors que l'on sut que le temple ne gardait l'effigie d'aucun dieu, que le sanctuaire était vide. » *Nulla intus deum effigie vocuam sedem. inania arcana*. Tacite. *Hist.*, V, 9.

Cette absence d'idoles, qui étonnait les Romains, avait depuis

avait respecté le Temple, la ville, le trésor, et il avait ordonné aux prêtres d'effacer dès le lendemain la profanation que lui-même avait imprimée au sanctuaire. Et remarquez que Cicéron, plaidant pour Flaccus, bien qu'il attaque les Juifs parce qu'il est avocat et plaide la cause d'un de leurs ennemis, Cicéron loue cet acte de modération chez Pompée. Le même sentiment de vénération avait été éprouvé par d'autres. Les envoyés romains n'entraient guère dans la partie du Temple ouverte aux Gentils, sans y adorer le Dieu des Juifs¹. Agrippa, le ministre d'Auguste, pendant son séjour à Jérusalem, ne passa pas un jour sans aller visiter le Temple et lui offrit de riches présents. Livie, la femme d'Auguste, donna des coupes et des vases

longtemps frappés les peuples d'Orient. De là, cette question qu'ils adressaient aux Juifs et que les Livres saints rappellent : Où est votre Dieu ? *Nequando dicant gentes : ubi est Deus eorum ?* Et la réponse des Juifs : « Notre Dieu est au Ciel, il a fait tout ce qu'il a voulu. » *Ps.* CXIII, et *Juwith*, VII, 21.

Tacite lui-même, tout en répétant mille fables calomnieuses contre les Juifs, ne peut s'empêcher de parler avec un respectueux étonnement de leur foi au Dieu un et de leur temple sans idoles. « Tandis que les Égyptiens vénèrent la plupart des animaux et des images faites de mains d'homme, les Juifs ne connaissent qu'un Dieu et ne le voient que par les seuls yeux de l'intelligence. Ils appellent profanes ceux qui se forgent des dieux sous des formes humaines et avec des matériaux périssables ; il n'y a, disent-ils, qu'un Être suprême, éternel, qui ne peut ni changer ni mourir ; aussi il n'y a d'idoles ni dans leurs villes ni dans leur temple. Nul roi n'a reçu d'eux ce genre d'adulation, nul César cet hommage. » *Hist.*, V, 5.

1. Jos., *de Bello*, II, 28 (16, 3). Hommages rendus par Sosius, général romain qui prit Jérusalem. Jos., *Ant.*, XV, 27 (16, 4); par Marcus Agrippa. *ib.*, XVI, 2. Les rois grecs avaient rendu de pareils hommages au Temple. II *Mach.*, III, 1, 3.

d'or. Auguste lui-même, quoiqu'il prescrivit à sa famille de s'abstenir d'hommages personnels, non-seulement fit de pareils dons, mais voulut qu'à ses frais et en son nom un taureau et deux agneaux fussent immolés chaque jour à ce Dieu inconnu de Jérusalem dont la grandeur l'avait frappé ¹. Ce sacrifice quotidien, continué par ses successeurs, célébré avec un zèle pieux par les Juifs, fut longtemps le gage de la tolérance romaine et de la soumission judaïque, le sceau de l'amitié entre Rome et Jérusalem ².

Ce n'est pas assez. Alors, comme aujourd'hui, dans l'empire romain comme dans l'Europe moderne, les Juifs avaient obtenu, avec la tolérance pour leur culte, la liberté pour leurs personnes. Les révolutions du monde leur avaient été propices. Ces hommes qui ne se sentaient liés à la cité qu'ils habitaient par aucune tradition nationale, quand cette cité était vaincue ou envahie, saluaient sans regret le vainqueur et savaient se rendre nécessaires au nouveau venu. Ne les a-t-on pas vus à Alger être les premiers amis de notre victoire, nos premiers serviteurs, nos premiers interprètes, presque nos premiers guides, et, par suite, nos premiers protégés?

1. Suet., *in August.*, 93. — Jos., *de Bello*, V, 37 (13, 6). Philon. *Legatio ad Caïum*, 40. Le gouverneur romain Tibère Alexandre, Juif d'origine, mais devenu païen, fit revêtir d'or et d'argent neuf les portes du temple. Jos., *de P.*, V, 5 (3).

2. Lettre d'Agrippa à Caius dans Philon, *de Legat.*, 16. — Jos., *de Bello*, II, 30, 31 (17, 2-4). Aussi Tertullien dit-il aux Romains : « Cette Judée, que vous avez honorée autrefois par des victimes offertes à son Dieu, des présents à son temple, des traités avec son peuple. » *Apolog.*, 26.

C'est ainsi que les Juifs d'Égypte avaient su se faire adopter par les rois Ptolémées comme les plus sûrs gardiens de leurs forteresses. C'est ainsi que les Juifs de Syrie et d'Ionie, trafiquants habiles, avaient rendu aux rois Séleucides d'utiles services et avaient reçu d'eux une assistance utile. Ces princes, maîtres de l'Asie Mineure et de la Syrie, dans les nouvelles villes qu'ils fondèrent ou qu'ils prétendirent fonder, dans toutes leurs Antioches, leurs Séleucies, leurs Laodicées, n'oublièrent pas les Juifs, fidèles serviteurs de leur pouvoir; ils les y implantèrent comme colons; ils les y élevèrent au rang de citoyens. Les Lagides en Égypte ne pouvaient faire moins pour la milice judaïque qui servait sous leurs drapeaux; ils en peuplèrent la Cyrénaïque et la Libye qu'ils avaient conquises; les Grecs d'Alexandrie, à leur grand désespoir, furent obligés de compter les Juifs comme leurs concitoyens.

La conquête romaine à son tour n'effaroucha nulle part ces nichées d'oiseaux exotiques, accoutumés à se faire partout un domicile, nulle part une patrie. Rome, touchée de leur bonne volonté, ne leur fut pas moins favorable qu'Antioche ou Alexandrie. Horace et Cicéron pouvaient bien se moquer d'eux; mais, en Orient, Pompée, César, Antoine, Auguste, Agrippa, reconnaissants de leur enthousiasme et de leurs services, maintenaient leur liberté, confirmaient leur exemption du service militaire, protégeaient leurs envois d'or au Temple, et faisaient écrire sur le bronze

leurs privilèges que les villes grecques étaient toujours tentées d'oublier ¹. Dans Rome même, les Juifs, amenés comme prisonniers et comme esclaves, d'esclaves devenaient affranchis, et d'affranchis citoyens ²; comme tant d'autres, la servitude les faisait Romains. Ce peuple a la mémoire des bienfaits comme celle des injures; les lamentations bibliques des Juifs de Rome retentirent autour du bûcher de César, de même qu'en 1807, dans le grand Sanhédrin convoqué par Napoléon, un hommage solennel fut rendu par ces Juifs à la Papauté, leur protectrice pendant toute la durée du moyen âge. C'est ainsi que, sous l'égide des rois macédoniens d'abord, des consuls romains ensuite, grâce aux conquêtes d'un Alexandre et à celles d'un César, Israël avait gagné le droit de cité dans presque toutes les villes de l'Orient.

Cette liberté qui, au dix-neuvième siècle, fait le triomphe des Juifs, au premier siècle était donc leur apanage. Implantés partout, ils étaient citoyens partout; partout ou presque partout *isonomes*, égaux

1. Droit de cité des Juifs à Alexandrie. Philo, *in Flaccum et de Legatione*. Josèphe, *Ant.*, XVIII, 10 (8, 1); XIV, 17 (10); XIX, 11 (5, 2); *de B.*, II, 19 (11, 15). — A Antioche. *Ant.*, XII, 3; *de Bello*. VII, 9 (3, 3). *Contra Apion.*, II, 4. — A Césarée. *Ant.*, XX, 6 (8, 7); *de B.*, II, 2, 3 (13, 7). — A Dora. *Ant.*, XIX (5, 6). — Dans l'Ionie. Jos., *Ant.*, XII, 3, etc... Voir les actes des proconsuls romains dans Josèphe. *Ant.*, XII, 3; XIV, 17 (10); XVI, 10 (6).

2. Quatuor millia libertini generis, dit Tacite parlant de Juifs habitants de Rome, et qui furent déportés en Sardaigne sous Tibère. *Annal.*, II, 85.

en droit aux indigènes; prenant place dans leurs assemblées, votant avec eux, ayant leur part de ce gouvernement républicain qui était encore, sous les Césars, le gouvernement municipal des villes grecques. Dans toutes les villes, la synagogue juive formait une communauté libre; ayant non-seulement sa liberté religieuse, mais sa liberté civile; possédant non-seulement ses oratoires et ses rabbins, mais ses tribunaux et son magistrat propre, son ethnarque. Elle vivait judaïquement, régie par la loi de Moïse, comme les Athéniens l'étaient par la loi de Solon, les Égyptiens par la loi de leurs aïeux, les Romains par la loi de Rome. Quand des querelles (et les querelles étaient fréquentes) naissaient ou de l'insolence païenne ou de l'irascibilité judaïque; quand les idolâtres envahissaient la synagogue; quand la population indigène déniait à la population juive son droit de cité; Rome, excepté sous le règne du fou Caligula, Rome intervenait, sinon par amour pour les Juifs, du moins par amour pour la paix publique: elle leur maintenait leur droit de cité et leurs synagogues ¹. Le monde ancien, à cette époque, n'avait donc pas usé envers Juda de

1. Ainsi Claude, en 41, confirme le droit de cité des Juifs, à Alexandrie et ailleurs. Jos., *Ant.*, XIX, 4 (6); Euseb., II (17); Dion, XL. — Leur liberté à Antioche. Jos., *de Bello*, VII, 9 (3, 3); *Contra Apion.*, II, 4, 11. — Il y aurait plus, et, en 42, par un édit adressé aux rois de l'empire et aux magistrats des villes, Claude aurait accordé aux Juifs, dans toutes les cités de l'empire, les droits dont ils jouissaient à Alexandrie. *Ant.*, XIX (5, 3).

moins de largesse que le monde moderne. Le Juif était Syrien à Antioche, Alexandrin dans le Bruchium, comme aujourd'hui il est Français à Paris et Anglais dans la cité de Londres, sans pour cela cesser d'être Juif.

Enfin, pour compléter la ressemblance entre l'Israël d'alors et l'Israël d'aujourd'hui, les Juifs n'étaient pas hommes à tirer moins bon parti de leur liberté au premier siècle qu'au dix-neuvième. Nous voyons aujourd'hui ce qu'est devenue cette race, à peine naturalisée depuis soixante ans au milieu des États chrétiens, et la position qu'elle s'est faite, non-seulement dans les finances, mais dans la politique, dans les sciences, dans les lettres. La race de Juda est certainement une de celles que Dieu a le plus douées ; car il lui a donné la patience avec la hardiesse, la ruse avec l'énergie, l'éloquence avec la finesse, le sentiment du beau avec la recherche du profitable. Elle était alors ce qu'elle est aujourd'hui, plus entière seulement et plus près des sources inspirées : elle savait, comme aujourd'hui, user de sa liberté de même qu'elle avait su l'obtenir.

Il s'en fallait donc de beaucoup que, sous les premiers Césars, elle fût en décadence. C'était comme aujourd'hui, et c'était depuis longtemps déjà, ce peuple banquier, dégoûté de la guerre, dégoûté même de l'agriculture dès qu'il n'avait plus le sol de Chanaan à cultiver, livré modérément à l'industrie, mais

habile à tous les trafics, et surtout au trafic de l'argent. On sent combien ce commerce était favorisé par la vaste étendue de l'empire, par les communications plus rapides et plus fréquentes entre tous les pays que baigne la Méditerranée, par la situation particulière de la nation juive répandue partout et correspondant partout. Ses commerçants voyageaient jusque sur les bords du golfe Persique. La seule contribution de deux drachmes que chaque Juif payait annuellement pour le Temple, et qui s'envoyait en lingots d'or, produisait des sommes immenses. Nous voyons dans Cicéron que, lorsque Flaccus, préteur en Asie, s'avisait de faire arrêter ces envois, il saisit à Apamée près de cent livres d'or, à Laodicée plus de vingt, quelques faibles sommes à Adramytte et à Pergame ¹. De Néerda et de Nisibe, devenues les places fortes du judaïsme en Babylonie, partaient tous les ans des caravanes de plusieurs milliers d'hommes, emportant l'or que les Juifs de ces contrées envoyaient au Temple. Grâce à ces dons, grâce à plus de deux millions de fidèles qui arrivaient tous les ans à Jérusalem pour la Pâque, grâce aussi à la libéralité hérodiennne, le

1. Cicér., *pro Flacco*, 28. — Si l'on suppose en tout cent cinquante livres d'or, elles seront équivalentes à six mille *aurei* ou cent cinquante mille deniers romains (à cette époque 116.000 fr.); à deux deniers par tête (la drachme est ordinairement prise pour le denier romain) nous devons admettre une population de soixante-quinze mille Juifs dans ces quatre villes. Sur ce tribut et la richesse qui en résultait pour Jérusalem, voir encore Titus, dans Josèphe, *de Bello*, VI, 34 (6, 2); VII, 9 (2, 3), 15 (5, 20). Tacit., *Hist.*, V, 5.

Temple, Jérusalem, la Judée, s'enrichissaient et s'embellissaient chaque jour. Hérode avait refait le temple avec une magnificence inouïe. Lui et ses descendants avaient rempli Jérusalem de somptueux édifices ; ils avaient semé dans toute la Palestine les traces d'une magnificence plus païenne que juive, des temples, des portiques, des statues, des théâtres, des villes nouvelles. Le dernier roi de Juda, Agrippa, à qui son royaume donnait un revenu annuel de 12,000,000 de francs, avait agrandi et à peu près doublé l'enceinte de Jérusalem, devenue insuffisante pour ses habitants. Il y avait ajouté une ville nouvelle (Cœnopolis, Beze-tha) ; il avait voulu la fortifier et l'aurait rendue inexpugnable si la prudence romaine cette fois ne s'y fut opposée¹. C'est au souvenir de cette magnificence que Pline, trente ans plus tard, oubliant que Jérusalem venait de périr, l'appelle la ville la plus glorieuse de tout l'Orient.

Et à l'accroissement de la richesse s'ajoutait l'accroissement de la population. Ces colonies juives, semées par le monde, étaient fécondes, fécondes par la chair, fécondes par l'esprit. Une vie plus pure que celle des païens, la polygamie tolérée par la loi, mais peu usitée

1. Vers les années 41-44. Josèphe, *Antiq.*, XIX, 7 (7, 2) ; *de Bello*, V, 13 (4-2). Tacite, au contraire, accuse le gouvernement de Claude d'avoir, moyennant finance, toléré cette construction (*Hist.*, V, 12). Il est clair, en effet, d'après le récit même de Josèphe, que le travail avait été poussé assez loin. Sur le revenu d'Agrippa, voy. Jos., *Ant.*, XIX, 8 (8, 3).

dans les mœurs, le célibat inconnu, la paternité imposée comme un devoir et honorée comme un service, multipliaient les enfants de Juda, autant que la dépravation des mœurs, le célibat de plus en plus dominant, le mépris égoïste de la paternité diminuaient les races idolâtres. « Ces hommes-là, dit Tacite avec étonnement¹, croient les âmes immortelles ; aussi se réjouissent-ils d'être pères, et ne se croient point permis d'ôter la vie à aucun des enfants qui leur sont donnés. » La race judaïque allait croissant partout où elle était répandue. Au delà de l'Euphrate, selon Philon, les Juifs étaient dominants dans plusieurs satrapies. Quoiqu'ils fussent moins nombreux dans la Babylonie que dans les autres provinces de l'empire parthique, lorsque dans ce pays les païens commencèrent à les persécuter, on en vit périr jusqu'à cinquante mille dans la ville de Séleucie qui leur avait servi de refuge². Dans l'empire romain, la population judaïque n'était pas moindre. Josèphe et Philon comptent en Égypte un million de Juifs, plus de cinquante mille à Alexandrie, où sur cinq quartiers de la ville, ils en occupaient deux. Le passage de Cicéron cité tout à l'heure peut faire admettre une population de soixante-quinze mille Juifs dans quatre villes seulement de l'Asie Mineure. Un passage de Josèphe peut

1. Augendæ tamen multitudini consulitur. Nam et necare quemquam ex agnatis, nefas ; animasque prælio aut suppliciiis peremptorum, æternas putant. Hinc generandi amor... Tac., *Hist.*, V, 5.

2. Jos., *Ant.*, XVIII, 12 (9, 9).

faire supposer une population de vingt ou trente mille Juifs dans la ville de Rome. Quant aux Juifs de Palestine, on peut, sans exagérer, estimer leur nombre à trois millions ; la Galilée, la province la plus riche, il est vrai, de la Terre-Sainte, contenait, selon Josèphe, plus de cent mille hommes en âge de porter les armes¹, ce qui suppose bien une population d'un million. Jérusalem, selon Hécatée, avait cent vingt mille habitants².

Quant au nombre total des Juifs, Josèphe donne un renseignement assez positif. Le proconsul de Syrie, Cestius Gallus, vint à Jérusalem au temps de la Pâque (an 66) ; il voulut compter la multitude de Juifs qui y

1. Sur les Juifs de l'Asie transeuphratique, voir les passages cités plus haut ; et pour leur histoire, Josèphe, *Ant.*, XVIII, 17. — Sur ceux d'Égypte, Philo, *in Flaccum* ; Josèphe, *Ant.*, XII ; *Contre Apion*, I. — Sur ceux d'Alexandrie, Jos., *de B.*, II, 34 (18, 7). — Sur ceux de l'Asie Mineure, voir ci-dessus p. 109, et Josèphe, *Ant.*, XVI, 4 (2, 3) ; — sur ceux de Rome, *Ant.*, XVII, 12 (11, 1) ; XVIII, 4 (3, 5) ; — de Syrie, *de Bello*, VII, 9 (3) et ailleurs ; — sur ceux de Cyrène, Jos., *Ant.*, XIV, 12 (7) (où il cite Strabon) ; XVI, 10 ; *Act.*, II, 10, VI, 9, 11. — La Palestine a environ trente-deux mille kilomètres carrés, ce qui, dans la proportion des pays les plus peuplés, comme la Belgique, donnerait trois millions huit cent mille habitants. — La Judée proprement dite, selon Hécatée, comptait trois millions d'aroures (7500 kil. carrés de terres fertiles. Selon le faux Aristée, elle comptait en tout six millions d'aroures (15000 kil. carrés). Josèphe, *C. Apion.*, I, 22. — Sur la Galilée, voy. *de B.*, 42 (20, 6, 8). Elle possédait, dit Josèphe, un grand nombre (il dit ailleurs deux cent quatre) de villes ou bourgs, dont le moindre avait cinq mille habitants (?), *de B.*, III, 4 (3, 2). Selon Josèphe, elle aurait levé pendant la guerre jusqu'à 100,000 hommes. — Richesse de la ville de Zabulon égale à celle de Sidon et de Tyr. *Ibid.*, II, 37.

2. Jos., *Contra Apion.*, I, 22. Hécatée d'Abdère vécut peu après Alexandre.

affluaient de toutes les parties du monde. Les prêtres, par son ordre, tinrent note du nombre des agneaux immolés, et dont chacun était mangé en commun par une réunion de dix personnes au moins, quelquefois de vingt. On trouva deux cent cinquante-six mille cinq cents victimes. Et, comme à ceux qui participèrent à la Pâque, il faut ajouter ceux que la lèpre ou d'autres impuretés légales empêchaient d'y prendre part, on peut bien compter une population de deux millions sept cent mille âmes présentes à cette heure dans Jérusalem. Or le voyage de la Pâque n'était point obligatoire pour les femmes ; les hommes mêmes, lorsqu'ils demeuraient loin de la Judée, ne pouvaient accomplir annuellement ce voyage. On peut donc facilement supposer dans l'empire romain une population juive triple du nombre des pèlerins, et la compter pour huit ou neuf millions¹.

Enfin les pertes mêmes qui, plus tard, signalèrent la chute de la race juive attestent son importance. Parmi les Juifs de Palestine, Josèphe compte quatre-vingt-dix-sept mille prisonniers faits en quatre ans de guerre par

1. Sur ce recensement, voyez Jos., *de B.*, VI, 45 (9, 3) et II, 24 (14, 3). Les talmudistes confirment le fait de ce dénombrement qu'ils attribuent au roi Agrippa. *Echa Rabbath*, p. 62, 1. Le *Targum*, sur le livre de *Samuel* (II *Reg.*, III, 12), parle de la computation des agneaux de la Pâque. Ailleurs (*Mas parachim per. 5*), on compte 1,200,000 victimes (!).

Cestius Gallus, venant à Jérusalem au temps des Azymes, se voit entouré d'une population de trois millions d'hommes, habitants ou pèlerins. Jos., *de B.*, 11, 24 (14, 3). C'est le même fait exprimé autrement.

Vespasien et Titus ; dans la seule Jérusalem, où des milliers de fugitifs s'étaient retirés, plus d'un million d'êtres humains morts par le fer, la maladie ou la famine ¹ ; dans différentes villes de Palestine et de Syrie, deux cent mille morts ; en Égypte, soixante mille. Lorsque, quarante ans après, sous Trajan, les Juifs de l'Égypte et de la Cyrénaïque se révoltèrent, on parle de plus de cinq cent mille hommes massacrés par eux ², et dont ils payèrent la mort par un nombre au moins égal de victimes. Ces chiffres, seraient-ils exagérés, auraient encore une importance relative ; ils attestent toujours ce qu'était, au temps de sa prospérité, la puissance de la race judaïque.

Et Israël, qui se multipliait ainsi par la paternité visible, se multipliait aussi par la paternité spirituelle de la parole. En ce siècle-là, le besoin du vrai Dieu se faisait particulièrement sentir aux âmes. Dans la loi juive, cette religion d'un seul peuple, l'œil du genre humain, devenu plus lucide, avait commencé à démêler une vérité universelle, patrimoine commun de toutes les nations.

Les Juifs, à leur tour, avaient commencé à sentir que la vérité ne leur avait pas été donnée pour eux seuls, et ils prêchaient leur foi aux étrangers. La conquête d'Alexandre ; le contact établi entre la race grecque et toutes les races de l'Orient, entre la phi-

1. *De Bello*, VII, 34 (8).

2. Xiphilin ou Dion, LXVIII, 32.

losophie hellénique et les traditions de l'Orient ; l'échange d'idées (ce mot n'est pas juste, car les Juifs, en fait d'idées vraies, avaient tout à donner et rien à recevoir), la mutuelle information que Jérusalem, Alexandrie, Athènes, Corinthe, avaient acquise ; Platon lu par des docteurs juifs, la Bible traduite par ordre d'un Ptolémée, le culte du vrai Dieu pratiqué dans toutes les langues, mais surtout dans la langue d'Homère ; et plus que tout cela, l'approche de plus en plus imminente du jour prédit, où apparaîtrait le Désiré des nations : tout poussait Israël à sortir de sa vie intérieure, et à répandre sa foi dans le monde entier comme sa race et son trafic s'y étaient déjà répandus. Les rois Asmonéens, maîtres de l'Idumée et de la Galilée, avaient converti les peuples de ces contrées. Des pharisiens passaient les mers et parcouraient le monde pour racheter les âmes de quelques gentils. Les commerçants israélites enseignaient jusque dans la Perse le nom de Jéhova. Izate, roi de l'Adiabène, amené par un marchand juif à la loi de Moïse, avait trouvé la même foi chez sa mère ¹, l'avait donnée à sa famille et à beaucoup des grands de son royaume. Dans l'empire romain, chaque syna-

1. C'est cette reine Héléne dont Pausanias avait vu le tombeau à Jérusalem, en marbre et avec une porte de marbre, qui, par suite d'un mécanisme, s'ouvrait en un certain jour de l'année, mais qu'à tout autre jour, on eût brisée plutôt qu'on n'eût pu l'ouvrir. VIII, 17.

Sur Héléne et ses deux fils Izate et Monobaze, trois convertis au judaïsme., v. Josèph., *Antiq. Jud.*, XX, 8.

gogue était le centre d'une propagande à laquelle quelque âme inquiète et touchée, quelque sainte femme de la gentilité, finissait toujours par se rattacher. A Damas, les femmes syriennes suivaient presque toutes la loi d'Israël. Rome elle-même éprouvait cette attraction vers le Dieu que Platon lui avait fait entrevoir et que Moïse lui révélait. Beaucoup de Romains, beaucoup de Romaines surtout, convertis à des degrés divers, quelques-uns jusqu'à la circoncision, pratiquaient ou les jeûnes ou l'abstinence des viandes impures, ou les sabbats. Horace, Sénèque, Perse, Tacite, Juvénal, nous font voir Rome pleine de ces prosélytes, les sabbats et les jeûnes publiquement célébrés, les fêtes juives connues de tout le monde, les lanternes allumées aux fenêtres les jours de cérémonies judaïques¹. Plutarque témoigne également

1. Sur le prosélytisme juif au temps de la captivité, voy. I Esdras, VI, 21; VII, 25; II Esdr., X, 28. *Esther*, VIII, 17. — Au temps des Machabées et par la voie de la conquête, Jos., *Ant.*, XIII, 8 (4), 17 (9), 18 (10). — Cette propagation du judaïsme avait été prophétisée (Zacharie, IX, 1, 2; Isaïe, LVI, 3, 6). — Sur le prosélytisme juif dans l'Adiabène et en Orient, Jos., *Ant.*, XX, 2 (4, 1). Les Talmudistes aussi parlent souvent de la reine Hélène et de son fils. V. aussi Pausan., VII, 16. — Sur les femmes de Damas, Jos., *de B.*, II, 41 (20, 2). — Prosélytisme juif chez les Grecs. Jos., *de Bello*, VII, 9 (30, 3); *Contra Apion.*, II, 4, 5, 8, 9; Plutarque, *de Superstitione*, p. 165 (ed. Xylander) et ailleurs. A Antioche, des Juifs amenaient chaque jour beaucoup de Grecs à leur culte (Josèphe, *de Bello*, VII, 2, 3). — A Rome surtout, beaucoup de convertis. Josèphe, *de B.*, V, 35 (9, 4). — Dans les basses classes, Plutarque, *in Cicerone*. — Chez les nobles : Fulvie. Jos., *Ant.*, XVIII, 4 (3, 5). Poppée, femme de Néron, était pieuse (*θεοσεβής*) et favorable aux Juifs, dit Jo-

quelle était dans les villes grecques la notoriété des observances juives¹. Josèphe nous montre « dans

sèphe, *Ant.*, XX (7-8, 11). — Les Actes des Apôtres font des allusions fréquentes à ces prosélytes (X, 2, 7; XIII, 16, 43; XVII, 4, 17; XVIII, 7) quand ils parlent d'étrangers « pieux et craignant Dieu » (*εὐσεβῆς καὶ φοβούμενος τὸν Θεόν... Ἄνδρες Ἰσραηλῖται καὶ οἱ φοβούμενοί τὸν Θεόν... πολλοὶ τῶν Ἰουδαίων καὶ τῶν σεβομένων...*) Cette expression *timentes Deum*, même dans l'Ancien Testament, désigne les prosélytes, c'est-à-dire en général, ceux qui, sans être Juifs de naissance, connaissent le vrai Dieu : « Le Seigneur a béni la maison d'Israël; il a béni la maison d'Aaron; il a béni tous ceux qui craignent le Seigneur. » (Ps. CXIII.) Cette triple division des croyants se rencontre dans beaucoup d'autres passages. — Les expressions de *proselita* ou de *metuens* se retrouvent, avec des noms de femmes romaines, dans les inscriptions des catacombes juives de Rome : *Beluria Paulita... proselita nomine Sara. — Religioni judaicæ metuenti.* Orelli, 2522, 2523. Voyez enfin cet endroit de saint Mathieu : « Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui parcourez la terre et la mer pour faire un prosélyte, et, quand il l'est devenu, vous le rendez fils de la géhenne deux fois plus qu'il ne l'était ! » XXIII, 15.

1. Voyez la conversation d'Horace et de son ami Fuscus Aristius, qui a une confiance à lui faire, mais qui l'ajourne, sous prétexte que « c'est un jour de sabbat solennel et qu'il manquerait à la loi des Juifs. — Je n'ai, dit Horace, aucun scrupule pareil. — Quant à moi, répond Fuscus, je suis un peu plus faible, moi comme bien d'autres; pardonne-moi. »

..... Hodie tricesima sabbata. Vis tu
Curtis judæis oppedere? — Nulla mihi unquam
Religio est. — At mi: *sum paulo infirmior*, unus
MULTORUM... ignosces, alias loquar.

(I *Sat.*, IX, in fine.)

Et ailleurs (I *Sat.*, IV, in fine) faisant allusion et à la multitude des Juifs et à l'entraînement qu'ils exercent :

..... Ac veluti te

Judæi cogemus in hanc concedere turbam.

Sénèque : « Nous défendrons d'allumer des lanternes le jour du sabbat. » *Épît.*, 95. V. un autre passage de Sénèque cité dans les notes du chapitre suivant.

Perse (V, 17) et suiv.) dit de même :

Herodis venere dies, unctaque fenestra
Dispositæ pinguem nebulam vomuere lucernæ;